

L'histoire d'un crime national
Épisode 1 : « Ça prend plus que des
pilules pour soigner les gens
malades »

Écrit par
Maia Foster-Sanchez

NARRATRICE

Une mise en garde avant de commencer : cette série porte sur les pensionnats autochtones, le racisme en médecine, la ségrégation dans les soins de santé et les patients disparus.

Du soutien est offert en tout temps aux survivants des pensionnats autochtones et aux survivants intergénérationnels au moyen de la ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats indiens.

La Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être offre également, par téléphone ou en ligne, du soutien en santé mentale et en situation de crise à tous les peuples autochtones au Canada.

MUSIC

EXCERPT FROM NATIONAL CRIME (1922)

« Chaque année jusqu'en 1914, il a rédigé un rapport annuel sur la santé des Indiens, publié dans le rapport ministériel, et, à la demande du ministre, a effectué en 1907 une inspection spéciale de 35 écoles indiennes dans les trois provinces des Prairies. Ce rapport a été publié séparément, mais les recommandations contenues dans le rapport n'ont jamais été rendues publiques. Il contenait une brève histoire des origines des écoles indiennes, des conditions sanitaires prévalant dans ces écoles, de même que des statistiques sur la santé des enfants pendant les 15 années d'existence de ces écoles. En ce qui concerne la santé des élèves, le rapport indique qu'on savait que 24 % de tous les enfants qui fréquentaient ces écoles étaient décédés, alors que pour une école sur la réserve File Hills qui a soumis des statistiques complètes, 75 % des élèves étaient décédés après les 16 années d'existence de l'école.

NARRATRICE

Ce texte est la traduction d'une citation tirée d'un document de 18 pages contenant des preuves de

négligence et de tort causé aux enfants des Premières Nations et à leurs communautés.

L'année 2022 marque le centième anniversaire de la publication de *Story of a National Crime*, écrit par le Dr Peter Henderson Bryce. De 1904 à 1913, Bryce était l'inspecteur médical du ministère de l'Intérieur et des Affaires indiennes. Ce n'était pas la première fois qu'il s'élevait contre la situation, mais la publication de ce document représentait son appel pour une plus grande justice et sa façon de condamner l'inaction du gouvernement fédéral.

NARRATRICE

Je m'appelle Maia et je suis votre animatrice. Je suis une Canadienne et Colombienne blanche non autochtone, vivant sur le territoire algonquin non cédé connu aujourd'hui sous le nom d'Ottawa.

Je travaille dans le secteur de l'histoire canadienne depuis de nombreuses années et j'ai pu observer le malaise que les questions de colonialisme et de génocide au Canada provoquaient chez les amateurs d'histoire blancs. On réfère surtout à ces événements comme des « chapitres sombres », comme si les impacts du colonialisme ne se faisaient plus sentir. J'ai également travaillé au sein de la fonction publique où j'ai pu observer des gens prendre des décisions pour des communautés qu'ils n'avaient jamais rencontrées, dans des endroits qu'ils ne visiteront jamais.

Cette série souligne le 100^e anniversaire de la publication de *The Story of National Crime*, mais elle couvre aussi l'histoire des traitements de la tuberculose offerts aux personnes autochtones pendant la première moitié du vingtième siècle.

C'est l'histoire d'un crime national.

Une autre mise en garde : les citations tirées de correspondances historiques et les descriptions de traitements médicaux emploient des termes qui ne sont plus acceptables

aujourd'hui. De plus, les descriptions sont parfois très imagées. Nous avons décidé de garder ce langage intact lorsque nous citons des sources historiques, afin de souligner le langage qui était utilisé par les Canadiens pour parler des personnes autochtones.

CLIP D'[APTN](#)

« Les dépouilles de 215 enfants ont été retrouvées dans un ancien pensionnat indien en Colombie-Britannique. Le pensionnat de Kamloops était l'un des plus grands. La horrible découverte a été faite avec un spécialiste de géo-radar »

NARRATRICE

En mai 2021, le public canadien à commencer à prendre conscience des conséquences des pensionnats autochtones.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation a déjà identifié plus de 4 000 élèves décédés dans les pensionnats autochtones. Leurs noms figurent dans le Registre commémoratif national des élèves du Centre. Des recherches se poursuivent pour faire en sorte que tous les élèves décédés figurent bien sur la liste. Le nombre de sépultures non identifiées continue à croître et les communautés autochtones poursuivent leurs recherches.

Depuis 2021, le négationnisme des pensionnats autochtones s'est intensifié dans l'espace public, notamment par des affirmations voulant que les sépultures non identifiées ne soient pas réelles.

D'autres commentateurs s'intéressent davantage aux erreurs contenues dans les premiers reportages diffusés dans les médias. Ils attirent l'attention sur d'anciens élèves qui ont eu des expériences « positives », afin d'éclipser les conséquences destructrices du système colonial.

Les histoires de ségrégation dans le système d'éducation sont de plus en plus médiatisées et enseignées dans les écoles. Pourtant, d'autres

politiques de ségrégation ont reçu moins d'attention. Les politiques coloniales ne peuvent être analysées isolément.

L'histoire des soins de santé offerts aux Autochtones, dans un cadre de ségrégation, entre en conflit avec les croyances au sujet de l'assurance maladie au Canada : à savoir que le Canada a fourni des soins de santé gratuits à tous, en toute équité. En fait, le système de soins de santé canadien n'a pas fourni un accès égal aux soins de santé, et la médecine occidentale a eu des répercussions négatives sur les peuples autochtones, en dépit des bonnes intentions.

Les récits historiques et la compréhension de l'histoire du Canada doivent changer. Les récits de la médecine coloniale font partie de l'histoire du Canada. Le refus de s'occuper de la famine, de la tuberculose et d'autres crises qui ont dévasté les peuples autochtones fait partie de l'histoire du Canada. Fournir des soins de santé de manière non égalitaire, loin de la résidence des gens et avec un budget réduit fait partie de l'histoire du Canada. Des expérimentations et traitements médicaux non éthiques font partie de l'histoire du Canada. Et les familles qui n'ont pas eu de nouvelles de ce qui est arrivé à leurs proches font partie de l'histoire du Canada.

Nous examinons les pratiques, les politiques et correspondances officielles révélant les actes délibérés et l'indifférence qui ont contribué au mauvais état de santé des Autochtones et à des conséquences fatales. Nous parlerons des personnes qui ont résisté - les lanceurs d'alerte : parents, communautés, bureaucrates et membres du clergé. Les experts interrogés mettent en lumière le fait que les documents d'archives ne révèlent qu'une partie de l'histoire, et que de nombreuses questions demeurent sans réponse. Bien que cette série porte sur le passé, elle soulève plusieurs problèmes qui sont encore d'actualité.

MUSIQUE

NARRATRICE

Pour comprendre *L'histoire d'un crime national*, il faut d'abord examiner le rapport de 1907 sur les pensionnats autochtones rédigé par le Dr Bryce. Ce rapport révélait l'état de santé déplorable des élèves des pensionnats autochtones au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Mais tout d'abord, nous examinerons les événements et actions qui ont transformé les sociétés autochtones, contribué à leur mauvais état de santé et ouvert la voie au rapport de 1907 de Bryce.

Il est important de savoir que toutes les répercussions ne se sont pas fait sentir au même degré dans chaque communauté. Certaines communautés n'ont pas été touchées par l'explosion des cas de tuberculose, mais la plupart l'ont été.

NARRATRICE

Lorsque le Parlement britannique a adopté l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* en 1867, il a donné de manière unilatérale au gouvernement canadien l'autorité sur « les Indiens et les terres réservés aux Indiens ».

L'année suivante, l'*Acte de la Terre de Rupert* transférait une partie du territoire de l'Ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Dominion du Canada, même si, dans les faits, la Compagnie n'était pas propriétaire de ce territoire. Ce territoire est devenu une partie du Québec, du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, et des Territoires du nord-ouest. Avant qu'il puisse commencer à en faire des lots pour l'établissement de colons, l'agriculture et l'extraction de ressources, le gouvernement fédéral a dû officialiser son titre de propriété et ses relations avec les Premières Nations au moyen de traités.

La souveraineté imposée du Canada a provoqué une résistance armée, notamment la Rébellion de la rivière Rouge de 1869 à 1870, lorsque 500 Métis se sont emparés d'Upper Fort Garry, à l'endroit où se trouve

aujourd'hui Winnipeg. Ils ont alors formé un gouvernement temporaire et négocié l'entrée de la Terre de Rupert dans la Confédération.

De nombreux leaders des Premières Nations considéraient les accords en vertu des traités comme un moyen de garantir le bien-être et l'avenir de leurs peuples dans un contexte d'incertitude. En effet, les troupeaux de bisons, qui parcouraient les Plaines depuis des générations, étaient sur le point de disparaître, et les gens avaient faim. Les humains et les bisons s'étaient soutenus entre eux et avaient façonné l'écologie des Plaines, mais c'était plus que cela encore. Les peuples des Plaines et les bisons vivaient en harmonie environnementale et spirituelle.

En 1869, une épidémie de variole a tué 3 500 Cris des Plaines, Pieds-Noirs et Métis. L'épidémie combinée à la pénurie de nourriture a eu un tel impact que les Cris des Plaines le long de la rivière Saskatchewan Nord ont demandé qu'une clause au sujet des soins de santé soit intégrée à l'accord du Traité 6 (1876).

KAILA JOHNSTON

Le Traité 6 engageait spécifiquement le gouvernement fédéral à conserver une armoire à pharmacie au bénéfice de la communauté et aussi à fournir de l'aide en cas d'épidémie ou de famine.

Je m'appelle Kaila Johnston. Je suis superviseuse de l'éducation, de la sensibilisation et de la programmation publique, au Centre national pour la vérité et la réconciliation. Dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, j'ai recueilli des témoignages et agi à titre de coordonnatrice des activités de cueillette de témoignages. Je suis une survivante intergénérationnelle, ce qui veut dire que ma mère a été dans un pensionnat autochtone, de même que ses frères et sœurs. Ses parents et sa famille étendue ont eu des liens historiques avec des

pensionnats autochtones en Alberta et en Saskatchewan.

NARRATRICE

La clause du Traité 6 fait référence à une armoire de pharmacie, c'est-à-dire une armoire contenant des médicaments et des traitements de premiers soins, qui devait être conservée dans la maison de chaque agent des Indiens. Les agents des Indiens étaient les représentants du gouvernement travaillant dans les réserves, qui appliquaient la *Loi sur les Indiens* et les politiques gouvernementales relatives aux Indiens inscrits.

Nous reviendrons plus tard à la *Loi sur les Indiens*.

À l'époque, il n'y avait pas encore d'hôpital entre Winnipeg et la Côte Ouest, et les médecins étaient rares. Une armoire à pharmacie était le meilleur soin disponible. De plus, de nombreuses personnes des Premières Nations considéraient la variole comme étant une maladie de blancs, qui devait donc être soignée à l'aide des médicaments des blancs.

KAILA JOHNSTON

Malgré ces engagements, le gouvernement fédéral a en fait fourni très peu en matière de soins de santé. Les services médicaux étaient souvent laissés entre les mains des missionnaires, qui avaient une formation médicale limitée.

NARRATRICE

Il est bien établi que les promesses pour des soins médicaux ont également été négociées lors des traités 7, 8, 10 et 11, mais ces promesses ne figurent pas dans les traités écrits.

Les représentants du gouvernement négociaient les traités en fonction de leurs besoins, et l'on accordait peu d'attention à la santé des Premières Nations. Ainsi, les traités étaient négociés lorsque le gouvernement avait besoin d'accéder à un territoire pour le coloniser. Si le besoin n'était pas pressant, le

traité pouvait attendre. Des communautés des Premières Nations et de Métis ont continué à demander des négociations des traités afin de régler des problèmes de propriété des terres, lorsque des colons blancs empiétaient sur leurs territoires traditionnels.

TERESA EDWARDS

Les traités étaient tous conclus de manière solennelle et dans l'intention qu'ils soient respectés. Nombre d'entre eux sont toujours en place et ont été renouvelés. Malheureusement, dans de nombreux cas, les impératifs en matière de croissance économique ou de prise de possession de territoire ont eu priorité sur des engagements et accords préexistants qui avaient été conclus avec les Peuples autochtones dans les territoires du Canada.

Je m'appelle Teresa Edwards, et mon nom traditionnel est Jeune Gardienne du Feu. Je suis de Listuguj. Nous sommes Mi'kmaq, et notre territoire s'étend du Québec à Terre-Neuve-et-Labrador, en passant par le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et même jusqu'aux États-Unis.

Je suis également la directrice générale et conseillère juridique de la Fondation autochtone de l'espoir, un organisme autochtone national fondé il y a 22 ans. Notre objectif est d'éduquer les Canadiens au sujet de l'histoire autochtone, notamment sur les impacts des pensionnats et externats autochtones, et de la rafle des années 60. Nous offrons également du soutien et des outils pour les survivants et survivantes intergénérationnels afin qu'ils puissent accéder aux ressources de réclamation culturelle et aux outils de guérison.

NARRATRICE

Comme la promesse de relations diplomatiques officielles tardait, les communautés sont devenues hostiles. Au début des années 1870, de nombreuses personnes sont mortes

de faim et de maladie. Alors que les bisons se faisaient déjà rares, un hiver chaud qui a provoqué une sécheresse et des incendies dans les Prairies, les a fait fuir, accentuant l'insécurité alimentaire. Même avant la conclusion des traités de l'ouest, le gouvernement savait qu'un désastre s'en venait. Le sous-ministre de l'Intérieur a mentionné dans un rapport au début de 1874 que :

MALE VOICE

« Le nombre de bisons a diminué rapidement au cours des dernières années, et nous avons toutes les raisons de croire qu'ils seront entièrement exterminés au cours de la prochaine décennie. Pour les Indiens, l'extermination des bisons signifie la famine et la mort. »

NARRATRICE

À la fin des années 1870, une famine à grande échelle s'est installée. David Laird, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, a alors averti le ministère de l'Intérieur qu'il avait trois choix pour répondre à la famine : il pouvait aider les Premières Nations à faire l'élevage de bétail, il pouvait les nourrir ou il pouvait se battre contre eux. Le gouvernement a financé la sécurité et les rations. Malgré tout, le *Saskatchewan Herald* a révélé que la situation demeurait critique, en dépit de l'approvisionnement en nourriture. Voici ce qu'a écrit son rédacteur en chef :

MALE VOICE

« Comme ils ont été habitués toute leur vie à s'alimenter principalement de viande, les rations de farine et de thé qu'ils reçoivent ici les laissent au seuil de la famine. »

NARRATRICE

Des agents fédéraux ont signalé que des gens étaient tellement affamés qu'ils mangeaient leurs chevaux, des carcasses d'animaux et de l'herbe. Beaucoup sont tombés malades en raison de la malnutrition ou sont morts de faim.

Et les autorités ont continué de leur fournir une aide alimentaire inadéquate. Kaila Johnson raconte qu'un exemple de rations alimentaires au cours des années 1880 était de 0,7 livre de farine et de 0,2 livre de bacon par jour pour les adultes. Les enfants recevaient la moitié de cela. Dans sa lettre de 1880 au ministère des Affaires indiennes, George Kittson (chirurgien) a souligné que la ration standard par jour de farine et de viande pour les membres de la Police à cheval du Nord-Ouest était de 2,5 livres de chacun, et que les prisonniers en Sibérie étaient mieux nourris que ses patients. Le gouvernement a également envoyé involontairement des rations de bœuf infectées par la tuberculose bovine, une maladie qui peut être transmise aux humains par ingestion. Le Dr Fred Treon, qui travaillait avec des patients Sioux, a mentionné que :

MALE VOICE

« En supposant qu'un seul bovin sur 1 000 soit atteint de tuberculose ou d'actinomyose en raison de la manière dont la viande est divisée, il est possible, et probable, que cent personnes soient contaminées par un seul animal. »

KAILA JOHNSTON

Les rations étaient gardées au minimum pour veiller à ce que les gens ne deviennent pas dépendants du gouvernement. Toutefois, l'aide alimentaire pouvait être refusée si la personne quittait la réserve sans permission, si elle ne prenait pas part à des projets d'agriculture ou si elle refusait d'envoyer ses enfants au pensionnat autochtone.

NARRATRICE

Malgré la famine qui a touché la majorité des signataires des traités, les rations ont été gardées au minimum. Certains des aliments qui étaient distribués ont été décrits par des agents du gouvernement comme étant impropres à la consommation. Bientôt, la tuberculose s'est

répandue à grande échelle et, dans les années 1880, elle constituait la principale cause de décès dans les réserves.

PAUSE PUBLICITÉ

Enseignants : vous pouvez accéder à un guide d'écoute du balado comportant des activités en lien avec la série à nationalcrimepod.ca.

NARRATRICE

Les sociétés des Premières Nations ont vécu d'autres transformations importantes et soudaines, dont l'imposition de la *Loi sur les Indiens* et le déplacement des peuples des Premières Nations de leur territoire vers des réserves.

Teresa nous raconte:

TERESA EDWARDS

Il y a donc un ensemble de politiques et pratiques du gouvernement fédéral qui ont affecté la santé des Premières Nations. Le gouvernement a institué l'imposition de la *Loi sur les Indiens*, qui comportait des mesures spéciales d'attribution de terres de réserve pour de Premières Nations en particulier. De plus, des dispositions législatives mises en place limitaient les interactions avec d'autres Canadiens. En effet, les personnes autochtones devaient avoir un laissez-passer pour pouvoir quitter la réserve. Quant aux autres Canadiens, s'ils tentaient d'avoir des relations économiques de tout ordre ou tout type de relations avec des personnes autochtones qui n'impliquaient pas le gouvernement, ce geste serait considéré comme une offense. Avec la *Loi sur les Indiens*, on a ainsi vu l'isolement des communautés et la distribution de réserves sur certaines des terres les plus arides, entraînant l'absence d'accès à de l'eau potable, de terres cultivables ou même de terres pour la chasse ou la pêche. Les maisons étaient aussi surpeuplées. Toutes ces conditions ont grandement contribué à la mauvaise santé des personnes autochtones, et cela avant même l'imposition des premiers externats

autochtones, qui ont été ensuite
remplacés par les pensionnats.

NARRATRICE

La *Loi sur les Indiens* faisait également des personnes que le gouvernement considérait comme étant des « Indiens », des pupilles de l'État, faisant fi de leurs pratiques d'autogouvernance établies de longue date.

L'élimination du rôle de surintendant médical du ministère des Affaires indiennes en 1880 a encore plus érodé les soins de santé offerts aux Premières Nations. Le ministère demeurait responsable de la santé des Premières Nations dans les réserves, mais ne bénéficiait plus des conseils d'un professionnel médical. Les médecins de la police et les praticiens locaux devaient fournir les soins de santé aux Premières Nations, puisque le premier ministre avait affirmé que c'était « économique pour le gouvernement ».

KAILA JOHNSTON

Le gouvernement a commencé à nommer des médecins fonctionnaires sur les réserves en 1883. Souvent, l'on choisissait ces médecins en fonction de leur allégeance politique et ces derniers profitaient de leur nomination pour établir leur clientèle. Les soins fournis par les médecins faisaient souvent l'objet de plaintes. De plus, le manque de services médicaux était aggravé par les politiques d'aide qui ont accentué la famine et les prédispositions aux maladies.

NARRATRICE

Et il y avait la mise en quarantaine des malades.

Voici à nouveau Kaila :

KAILA JOHNSTON

Lorsque survenait l'éclosion d'une maladie, les réserves étaient mises en quarantaine, ce qui imposait un

fardeau énorme aux communautés. En effet, les provisions s'épuisaient, et les individus se voyaient interdire de chasser, de faire de la traite ou du trappage, ou de travailler à l'extérieur de la réserve.

NARRATRICE

Les épidémies et les quarantaines étaient aussi un moyen de déplacer les peuples des Premières Nations pour la colonisation.

Malgré le nombre élevé de décès causés par les maladies et la malnutrition, Ottawa se concentrait sur la réduction des dépenses. Le personnel sur le terrain avait l'impression que les responsables à Ottawa étaient déconnectés de la réalité dans les réserves. Dans leurs correspondances, certains racontaient leurs observations sur le lien entre la malnutrition, la pauvreté et la maladie. Il arrivait souvent que les médecins ne puissent pas aider leurs patients, car ils ne pouvaient leur fournir ce dont ils avaient le plus besoin : de la nourriture. Et pourtant, en 1883, le premier ministre et surintendant général des Affaires indiennes, John A. MacDonal, a exigé un rapport favorable sur l'adaptation des Premières Nations à la vie dans les réserves.

Au début de 1884, on a refusé les rations à des personnes affamées vivant sur une réserve Saulteaux. Un groupe a donc dévalisé l'endroit où la nourriture était conservée dans la communauté. La privation de nourriture a entraîné des incidents similaires dans d'autres communautés. Les rations alimentaires étaient également utilisées comme un « outil de coercition ». Il était possible de les retenir pour libérer l'espace pour la voie du chemin de fer et des terres nécessaires pour l'établissement de colons.

Le père Louis Cochin, qui a travaillé dans une réserve du Traité 6, s'est rappelé que :

MALE VOICE

« J'ai vu les enfants squelettiques mourant de faim venir chez moi pour recevoir de l'instruction. Même s'il faisait 30 ou 40 degrés sous zéro, leurs corps étaient à peine couverts de guenilles déchirées. Ces pauvres enfants venaient au catéchisme et à l'école... S'ils étaient prêts à s'exposer ainsi cruellement chaque jour, c'était sans doute davantage dans l'espoir d'avoir un petit morceau de gâteau sec que le désir de s'éduquer. »

NARRATRICE

Le système des pensionnats autochtones s'est étendu dans l'Ouest à partir des années 1880, dans le cadre des interventions de colonisation dans la vie des Premières Nations. Les enfants ont été amenés loin de chez eux. La pauvreté était l'une des justifications données pour le retrait des enfants. Même si, jusqu'en 1920, le retrait forcé des enfants n'était pas autorisé par la *Loi sur les Indiens*, les parents étaient menacés de ne plus recevoir de rations s'ils n'envoyaient pas leurs enfants au pensionnat. Des générations ont ainsi été forcées de parler les langues européennes et de pratiquer les coutumes chrétiennes.

Voici à nouveau Teresa :

TERESA EDWARDS

D'importants problèmes ont découlé de cette situation, notamment les gains financiers. Le gouvernement fédéral payait les différentes Églises : anglicane, catholique, unie et presbytérienne. Elles ont toutes été en partenariat avec le gouvernement fédéral pour s'occuper de l'éducation de ces 150 000 enfants, sur plus de sept générations. Cependant, ce que nous avons entendu de dizaines de milliers de survivants, c'est que l'argent pour la nourriture était souvent réduit afin de permettre aux Églises de faire des économies. Des survivants ont raconté devoir manger de la bouillie et, essentiellement, de la nourriture malsaine et pauvre en vitamines. Des restes de

nourriture que nous ne servirions pas à un animal, encore moins à des enfants. Je réponds toujours à ceux qui disent qu'il « y avait quelques bonnes écoles » que *j'espère qu'il y en avait certaines qui étaient bonnes*, mais que nous n'avons pas à apaiser qui que ce soit ou un quelconque sentiment de culpabilité. Il y avait une malnutrition horrible, des maladies qui auraient pu être prévenues, de la famine et carrément des morts, des meurtres, malheureusement, de jeunes filles que l'on avait mises enceintes et de leurs bébés. Nous avons entendu des histoires d'horreur.

NARRATRICE

Les élèves subissaient des punitions cruelles et humiliantes, des abus physiques et sexuels et comme Teresa l'a mentionné, la famine et la mort. Des milliers d'enfants sont morts. Quant à ceux qui ont survécu, les pensionnats ont porté atteinte aux liens qu'ils entretenaient avec leurs familles, leurs communautés, leurs systèmes de connaissances et leurs cérémonies. Ils ont également instillé chez ces enfants un profond sentiment de honte à propos de leur identité.

KAILA JOHNSTON

Les fonctionnaires étaient au courant des taux de mortalité élevés, mais ils ont cherché à en rejeter la responsabilité sur les peuples des Premières Nations eux-mêmes. En 1886, Edgar Dewdney, commissaire des Indiens, a écrit qu'un important pourcentage des maladies, et par conséquent des décès, étaient un résultat direct de maladies héréditaires, dont l'origine était antérieure à la responsabilité de l'État sur les peuples des Premières Nations. Il a avancé qu'une augmentation de ce taux pouvait être attribuée à une meilleure tenue des archives. Il croyait aussi que cette hausse faisait partie du prix que ces communautés devaient payer pour entrer dans la civilisation.

En 1889, James Smart, sous-ministre des Affaires indiennes, fait lui

aussi porter en grande partie le blâme sur les peuples des Premières Nations. Il a affirmé que les danses qu'ils faisaient soulevaient la poussière et propageaient ainsi les maladies, que les Premières Nations présentaient des taux élevés de mariages au sein d'un même groupe, qu'ils ne prenaient pas leurs médicaments, et que les femmes se mariaient trop jeunes et avaient leur premier enfant trop tôt.

Son successeur était du même avis et affirmait que bien que les premiers effets de la civilisation étaient nuisibles et avaient causé les conditions de propagation de la tuberculose, le remède consistait en une plus grande assimilation. Les peuples des Premières Nations devaient adopter les vêtements, l'alimentation et les habitudes de la civilisation occidentale, et ce serait là le remède à la tuberculose.

NARRATRICE

Après d'innombrables demandes d'aide, d'appels à la réalisation des promesses des traités et l'échec de l'agriculture sur les réserves, de nombreux signataires des traités étaient en crise. Le *Saskatchewan Herald* affirmait que les politiques du gouvernement pouvaient être « résumées en six mots : nourris un jour, affamés le suivant. » Les conséquences mortelles de cette situation ont été vécues dans plusieurs réserves comme dans la vallée de la rivière Qu'appelle, dont les populations se sont effondrées de près de la moitié en l'espace de trois générations.

En revanche, les communautés dont les sources de nourriture et la vie quotidienne sont demeurées intactes n'ont pas connu une telle crise. Comme ils étaient partis des États-Unis, pour s'établir plus au nord, les membres de la nation Dakota Standing Buffalo, au Manitoba, n'avaient pas pris part au processus de négociation des traités. Ils ne dépendaient pas des bisons pour leur alimentation et ils n'ont pas connu les mêmes interventions fédérales dans leurs affaires et dans leur vie

quotidienne. Les Premières Nations au nord ont également subi moins d'interventions du gouvernement. Par contre, les gens sont devenus plus vulnérables à la maladie avec le déclin de la traite des fourrures.

Au printemps 1885, la Résistance du Nord-Ouest est déclenchée, en réaction aux abus de pouvoir du ministère des Affaires indiennes. Nombre des gens qui ont été tués étaient ceux qui avaient commis ces abus. La réponse du gouvernement à la Résistance allait rendre les conditions sur les réserves encore plus difficiles.

La mobilité des Premières Nations a été limitée davantage après la Résistance du Nord-Ouest, au moyen du système des laissez-passer, mentionné plus tôt par Teresa. Ce système illégal empêchait les Premières Nations de quitter les réserves, de participer à des rassemblements, et d'organiser des actions contre le gouvernement. Les agents des Indiens étaient responsables d'approuver les demandes pour quitter les réserves et y revenir. Si une personne se faisait prendre sans un laissez-passer, elle était arrêtée et retournée dans sa réserve.

Ce système limitait la capacité des gens à participer à l'économie, aux activités culturelles, et à voir des membres de leur famille se trouvant hors-réserve ou des enfants au pensionnat. C'était de la ségrégation.

Avant la disparition des bisons, les Autochtones des Plaines étaient l'un des peuples les plus grands et mieux nourris au monde. L'expansion coloniale, la fin des économies critiques, le déplacement et le surpeuplement, l'aide et les traitements médicaux inadéquats, les pensionnats autochtones et les politiques qui limitaient les mouvements ont contribué au déclin de la santé de ces communautés, et à la propagation rapide de maladies comme la tuberculose.

PAUSE PUBLICITÉ

NARRATRICE

La tuberculose est causée par une bactérie. Les symptômes de cette maladie sont souvent des crachats sanguins, une perte de poids, de la fièvre, des glandes enflées et de la fatigue. La tuberculose ne s'attrape pas facilement sans problème de santé sous-jacent. La description suivante donnée par le Dr Barclay, qui a travaillé à l'hôpital indien Charles Camsell, concerne une époque moins lointaine, mais elle illustre bien comment la tuberculose peut s'attaquer à tout le corps :

MALE VOICE

« Nous avons vite appris que la tuberculose pouvait toucher toutes les parties du corps. Toutes les articulations : hanche, genou, cheville, poignet, colonne, épaule. Aucune n'était à l'abri. Rein, intestin, cerveau, sein, yeux, peau. Où que l'on regarde, on finissait par la trouver. »

NARRATRICE

Ces symptômes sont ceux de la tuberculose active, mais la tuberculose peut être latente et asymptomatique. Elle peut émerger longtemps après l'infection, lorsque la personne est en mauvaise santé ou en état de malnutrition.

Les gens développent la tuberculose active en raison d'inégalités sociales et de carences. Il n'existe pas de prédisposition génétique à la tuberculose. Presque toutes les réserves dans les Plaines ont été touchées par cette maladie.

Comme l'a mentionné Kaila, les fonctionnaires considéraient que les Autochtones étaient naturellement malades, et les blamaient pour leur mauvaise santé. Ces opinions étaient également partagées par des scientifiques et des médecins - des gens qui influençaient les décisions et les politiques en se fondant sur une prétendue science. La médecine occidentale moderne s'est développée par différents moyens, mais elle avait un lien avec la colonisation

européenne. La médecine a progressé grâce à l'expansion coloniale et à l'extraction des ressources. Des connaissances scientifiques ont été acquises au moyen des expérimentations coloniales, dont nous parlerons dans un prochain épisode. Même si nous avons entendu des exemples de médecins qui plaidaient auprès du gouvernement pour qu'il apporte son aide, des médecins coloniaux croyaient aussi en une médecine fondée sur la race, à une hiérarchie des races et aux objectifs de la colonisation. Ils étaient nombreux à croire que les non-Européens étaient naturellement de santé fragile et prédisposés aux maladies.

En proposant un récit de mauvaise santé, le gouvernement pouvait justifier les maladies, les décès et son inaction.

C'était un aperçu de ce qui s'est passé dans les années précédant le rapport de Bryce. Dans le prochain épisode, nous examinons de plus près ce rapport et les réactions qu'il a engendrées.

NARRATRICE CONT'D

Le balado *L'histoire d'un crime national* a été écrit et produit par moi, Maia Foster-Sanchez, et présenté par Médias Knockabout. Il est coproduit par Ryan Barnett, avec les voix additionnelles de Philip Simard et Nahka Bertrand.

Ce projet a été rendu possible grâce au gouvernement du Canada.

Si vous êtes un survivant des pensionnats autochtones ou un survivant intergénérationnel, vous pouvez obtenir du soutien au moyen de la ligne d'écoute téléphonique de Résolution des questions des pensionnats indiens au 1-866-925-4419. La Ligne d'écoute d'espoir offre aussi du soutien en santé mentale et en situation de

crise au 1-855-242-3310.

Nos conseillères pour la série sont Teresa Edwards, Kaila Johnston et Erin Millions.

L'épisode que vous venez d'entendre présentait des entrevues avec Kaila Johnston et Teresa Edwards.

Un merci spécial à Lindsay Gibson, Caleb Ellison-Dysart et Gabriel Maracle.

Pour consulter la liste des sources utilisées dans cet épisode et pour télécharger le guide d'écoute, visitez nationalcrimepod.ca.

Dans le prochain épisode :

CLIP OF ERIN MILLIONS

ERIN MILLIONS

Au début, le gouvernement a complètement ignoré son rapport, comme toutes les autres recommandations qui avaient été soumises auparavant, toutes les autres plaintes qui avaient été faites. Mais une fois rendu public, il a attiré l'attention.